talents
journal de l'Eglise catholique à Talence

ÉDITO

Paix sur la terre aux hommes que Dieu aime !

Durant la nuit de Noël, résonneront ces mots de l'Évangile: « *Paix sur la terre aux hommes que Dieu aime!* » Cette déclaration de paix fera écho à la naissance de Jésus, que la Bible appelle le « *Prince de la Paix* ».
Comment ne pas entendre ces paroles, le cœur encore profondément blessé par les drames du 7 janvier et du 13 novembre derniers? Que nous dira l'enfant de la crèche, Jésus, le 25 décembre prochain, lui qui a donné sa vie pour le salut et la paix du monde?
À ceux qui sont meurtris, il offrira sa consolation. À ceux qui vivent dans la peur, il donnera la paix du cœur. À ceux qui sont découragés face aux tensions sociales, il donnera le courage de continuer à construire un monde plus juste et fraternel. À ceux qui désespèrent face à la puissance du mal, il annoncera la victoire définitive de l'amour et de la miséricorde sur la haine. À ceux qui sont tentés par la rancune, il donnera la force du pardon. À ceux qui sont poussés à la violence, il cherchera à envoyer des porteurs de la bonté qui désarme. À nous tous, il donnera la grâce d'être des artisans de justice et de paix. À tous les hommes et les femmes de bonne volonté, il montrera le chemin du cœur et de la fraternité.
Bonne fête de Noël! Il vient celui qui apporte la paix. Saurons-nous l'accueillir?

P. Éric Jacquinet, curé de Talence

TRIMESTRIEL - N° 69 - 3 €
DÉCEMBRE 2015

Alin Pinoges/ CIRIC

SUITE AUX ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE, ILS ONT DIT :

Pape François :
« Je veux réaffirmer avec vigueur que le chemin de la violence et de la haine ne résolvent pas les problèmes de l'humanité et qu'utiliser le nom de Dieu pour justifier ces moyens est un blasphème ! »

L'Union mondiale des savants musulmans a condamné « *avec fermeté* » *les « actions criminelles et terroristes* ». Elle appelle à la poursuite des responsables quels qu'ils soient, et de les amener à la justice pour les punir à l'égard de « ce crime odieux commis », rappelant « la gravité du crime de tuer » en islam. L'UISM confirme que de tels actes terroristes ne sont acceptés « *par aucune religion divine, ni par la conscience éveillée, ni par la morale, mais ils sont considérés comme des actes hostiles à l'humanité* » et présente « *ses condoléances et ses sympathies à la République française en tant que peuple, gouvernement et organisations. Et de même de sincères sentiments aux familles et aimés des innocents victimes.* »

Les évêques de Belgique :
« *Nous devons, tous ensemble, réfléchir pour dynamiser les lieux de dialogue qui contribuent déjà à évaluer le passé et à préparer l'avenir, et peut-être à en créer de nouveaux. Nous sommes conscients que les drames qui surviennent dans nos pays occidentaux sont des conséquences de conflits qui ont leur source ailleurs. Nous demandons aux instances internationales, européennes et mondiales, que tout soit mis en œuvre afin que les citoyens puissent vivre dans une paix légitime.* »

Cardinal Vingt-trois, archevêque de Paris:
« Demandons la grâce d'être des artisans de paix. Nous ne devons jamais désespérer de la paix, si on construit la justice. »

Mgr Pontier, président de la conférence des évêques de France :
« Nous le savons, le mal n'aura pas le dernier mot. »

Mgr Markus Büchel, président de la conférence des évêques suisses :
« Nous devons suivre le chemin du Christ, le chemin de la paix et de la non-violence. J'appelle tous les hommes, quelles que soient leur foi et leur religion, à s'engager en faveur de la paix. »

Cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux :
« C'est aussi un appel à la prière pour tous les croyants afin que l'amour l'emporte sur la haine. »

BIENVENUE À **PIERRE N'GUYEN, PRÊTRE À TALENCE**

Depuis le mois de septembre un nouveau prêtre a rejoint l'équipe des prêtres, membre comme eux de la Communauté de l'Emmanuel.
Il témoigne :
« *J'ai grandi au Viet-Nam jusqu'à 22 ans. La Communauté de l'Emmanuel m'a proposé de venir en France en 2002. Alors toute une aventure a commencé pour moi. Séjour à Paris puis à Namur en Belgique et en 2004 je suis arrivé au séminaire de Bordeaux. J'ai été ordonné prêtre en 2010 à Bordeaux. L'année suivante, à la demande de la Communauté de l'Emmanuel, je suis parti en mission aux Philippines. De retour en France, je suis au service du diocèse. Comme séminariste, comme diacre et comme prêtre j'ai eu la joie de servir plusieurs paroisses de Gironde. J'arrive du secteur paroissial de Gujan-Mestras. Me voici maintenant à Talence avec beaucoup de joie.* »

Propos recueillis par Marie Cousseau

À NOTER : CONFÉRENCE

Poursuivre le débat sur la sauvegarde de la création, conférence de Fabien Revol (Philosophe et théologien) : « Les enjeux de l'écologie pour les chrétiens »
Vendredi 22 janvier 2016, à 20 h 30, à l'Athénée municipal de Bordeaux (Place Saint Christoly). Entée libre.
Cette conférence est organisée par l'Institut Pey-Berland :
Service du diocèse de Bordeaux pour la formation.
Pour connaître les autres propositions de formation, consulter le site : institutpeyberland.fr

2016, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Le pape François est très sensible à toutes les détresses des personnes, dans le monde entier. Il est convaincu que la réponse à ces souffrances est à trouver dans le cœur de chacun de nous.
C'est pourquoi il a décidé d'ouvrir une année consacrée à la Miséricorde.
De quoi s'agit-il ?
D'encourager la bonté et le service des personnes en souffrance,
de trouver la force du pardon, sans lequel il ne peut y avoir de paix dans les cœurs et entre les personnes,
de recevoir de Dieu, la puissance d'amour qui peut transformer des vies.
À partir du 8 décembre 2015 et durant toute l'année 2016 des propositions seront faites pour nous entraîner sur ce chemin. Ce numéro du journal paroissial donne des indications sur ce qui se fera à Talence et en Gironde. Des moments à ne pas manquer !

P. Éric Jacquinet, curé de Talence

TEMPS DE NOËL **DES INITIATIVES**

Vente de bougies de Noël

Une initiative du Secours catholique au profit des actions de solidarité internationale de l'association : vente à Talence, le 12 et 13 décembre, à l'entrée des églises.

Corinne Mercier/CIRIC

Noël à Bagatelle

Célébration œcuménique de Noël animée par des chrétiens protestants et catholiques avec les malades et les familles : jeudi 17 décembre à 16 heures, à l'Hôpital Bagatelle, salle de l'Atrium.
Participation de la chorale des élèves de l'École infirmière de l'Hôpital.

Une crèche de Noël à visiter

À partir du 24 décembre, réalisée par la communauté des chrétiens arabophones, à l'église Saint-Victor, rue Mouneyra à Bordeaux.

Noël étudiant

À l'aumônerie catholique des étudiants «*La Paillère*», 6 avenue de Villeméjean : jeudi 17 décembre à 19 heures.

Soirée de Noël, 24 décembre

Sur les ondes de RCF – FM 88.9
• 20 h 30 : prière du soir avec les moines de l'abbaye de Tamié en Savoie.
• 23 heures : émission spéciale avec Christian Bobin, poète, sur «*L'esprit de Noël*».

Vivre Noël autrement

Depuis dix ans, le mouvement Pax Christi, avec vingt-cinq autres mouvements et associations, lance une campagne pour inviter à vivre le temps de Noël autrement.
Un site à consulter : www.paxchristi.cef.fr

Galette des rois

Partage de la galette des rois organisé par le groupe Saint-Vincent-de-Paul de Talence et l'équipe du Secours catholique, en janvier, salle de la Sainte Famille (rue Charles-Gounod).

M. PUJATTI

SOUTENIR FINANCIÈREMENT *TALENTS*

Le journal paroissial *Talents* compte trois numéros par an, diffusés chacun à 5 000 exemplaires. Il est réalisé par des chrétiens bénévoles de la paroisse et édité par la société Bayard Service Édition (basée à Toulouse-Beauzelle).
Ce journal, distribué gratuitement à la sortie des églises de Talence et dans les boîtes aux lettres, a un coût. La publicité donnée par les annonceurs permet de régler une partie des frais de tirage, mais nous avons besoin de votre participation pour faire face à la totalité des dépenses. C'est pourquoi nous vous proposons une participation de soutien à partir de 8 euros par an. Ainsi *Talents* pourra continuer à vivre. D'avance MERCI !

OUI, je souhaite soutenir *TALENTS*
☐ 8 euros ☐ 15 euros ☐ ou plus
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....

Veuillez adresser votre versement par chèque, à l'ordre de « *Paroisse Notre-Dame de Talence* » et l'envoyer à :
TALENTS – Paroisse Notre-Dame de Talence – Place de l'Église – 33400 Talence

DIEU A PLUSIEURS ADRESSES. Ce propos de l'écrivain Eric-Emmanuel Schmitt, récemment recueilli lors de la présentation de son dernier livre « La nuit de feu » trouve une illustration dans la crèche de la paroisse.

Que sera la crèche, cette année, à l'église Notre-Dame ?

La crèche se trouvera dans la démarche de la miséricorde parmi les œuvres d'art, une expression de l'amour du Père, une autre facette de la miséricorde de son cœur : nous envoyer son Fils unique, né d'une femme dans un lieu à l'opposé de ce que les religieux de l'époque pouvaient attendre : une crèche, une simple étable dans un rocher.

Un décor actualisé

Aujourd'hui, 2 000 ans après l'anniversaire de cette naissance divine, pourquoi ne pas l'imaginer dans un lieu de notre époque, expression de l'amour inconditionnel du Fils pour nous : un lieu sans trop d'âme, plutôt impersonnel comme des immeubles, des tours, à l'image de l'individualisme et de la solitude d'un certain nombre dans nos sociétés modernes.

Pourquoi une nouvelle crèche ?

Des œuvres d'art, expression de la miséricorde du Père, vont jalonner notre parcours durant l'année de la miséricorde à l'église Notre-Dame : l'appel de Matthieu, la Samaritaine, guérison de l'aveugle né… et aussi une crèche permanente. Rien n'est trop beau pour le service de Dieu, pensait le Curé d'Ars.

Des éléments du décor de la nouvelle crèche.

Rien n'est trop beau à l'image de celui qui est amour avant tout mais aussi beauté.
Cette nouvelle crèche offerte par un fidèle généreux reflète l'âme des artistes consacrés qui ont façonné personnages et santons dans un monastère.
C'est la sérénité qui se lit sur tous les visages.
Les traits principaux des visages sont représentés sans être stylisés. Ils pourraient appartenir à divers continents. Ils témoignent ainsi de l'universalité de la nativité : Jésus, le Fils de Dieu est venu pour tous !

M.-A. Gorse

Le coin des enfants **POURQUOI ON N'A PAS TOUS LA MÊME RELIGION ?** avec le magazine filotéo

« Dieu habite
là où on le fait entrer. »

Martin Buber (1878-1965), philosophe juif

Filotéo, n° 197 • juin-juillet 2009 • Illustration : Robin • www.filoteo.fr

Noël 2015
Célébrations

PAROISSE CATHOLIQUE

Jeudi 24 décembre
À la chapelle Sainte-Famille
• Messe à 20 h
À l'église Notre-Dame
• Messe à 20 h
• Messe à 22 h 30
Au Carmel
(56, rue Camille-Pelletan)
• Veillée à 23 h,
• Messe à minuit.

Vendredi 25 décembre
À l'église Notre-Dame
• Messe à 10 h 30
au Carmel
• Messe à 9 h,
• Vêpres à 18 h.

CHEZ NOS FRÈRES PROTESTANTS

Au Temple
(283, rue Frédéric-Sévène)
• Culte de Noël à 10 h 30, le vendredi 25 décembre.

ENTRÉE DANS LA NOUVELLE ANNÉE

Au Carmel
Jeudi 31 décembre à 23 h : messe pour la paix avec Mgr Ricard.

FABRICE BAULT/CIRIC

L'Année jubilaire de la Miséricorde
Une année exceptionnelle !

Lancement par le pape François, le 8 décembre, de l'Année jubilaire de la Miséricorde à la basilique Saint-Pierre de Rome ! À la suite, cathédrales et églises d'importance particulière, de par le monde, sont choisies comme lieux jubilaires pour être signe visible de la communion de toute l'Église. En Gironde, le choix s'est porté sur six lieux dont l'église Notre-Dame de Talence. Éclairages.

Lieux jubilaires dans le diocèse de Bordeaux

- Cathédrale Saint-André de Bordeaux
- Sanctuaire Notre-Dame-de-Verdelais
- Sanctuaire Notre-Dame-de-Talence
- Chapelle des Sœurs de la Miséricorde au Pian Médoc
- Église Saint-Jean de Libourne
- Basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-terres à Soulac.

Notre-Dame de Talence : église jubilaire

Le jubilé de la Miséricorde
Trois questions au père Eric Jacquinet

Qu'est-ce qu'un jubilé ?
Autrefois, pour les juifs, le jubilé était une année sainte qui revenait tous les cinquante ans. On y libérait les esclaves, on rendait leur propriété aux familles qui l'avait perdue, les dettes, les fautes, les peines étaient remises, le travail des champs suspendu et la terre laissée en repos.
Depuis l'an 1300, l'Église catholique célèbre des jubilés régulièrement. Le dernier en date est le jubilé de l'an 2000. C'est l'occasion, pour les croyants, de faire des démarches pour se réconcilier avec les autres et recevoir le pardon de Dieu.

Que signifie le mot « miséricorde » ?
Dans la Bible, c'est le mot central qui parle de l'amour de Dieu, de sa tendresse, de sa fidélité, de son pardon. La Bible raconte comment le Peuple des croyants a fait l'expérience de l'amour inconditionnel de Dieu et Jésus manifestera la bonté de Dieu dans ses relations avec toutes les personnes. Selon les Évangiles, Jésus a une prédilection pour les personnes cassées par la vie : les malades, les exclus et une grande proximité avec ceux et celles qui ont beaucoup péché tout en les invitant à la conversion. Il ne se limitera pas à des mots : il donnera sa vie.
Il nous a donné l'exemple pour que nous fassions de même. Il nous invite sans cesse au service des malades, des exclus, des étrangers ainsi qu'au pardon envers ceux qui nous blessent. La « *Miséricorde* », c'est l'amour en actes qui va jusqu'au bout.

Pourquoi un jubilé de la Miséricorde ?
Le pape veut donner un coup d'accélérateur. Il voit l'urgence de répondre aux drames de l'humanité.
Combien de milliers de personnes sont touchées par des guerres, des famines, des injustices sociales graves ! La réponse se trouve dans la conversion de nos cœurs. Mais un mot d'ordre ne suffit pas !
Il faut demander à Dieu son aide dans la prière.
Tous les croyants et tous ceux qui le veulent sont donc invités à se mettre en route pendant une année. Ce sera sans aucun doute un temps de grâce qui fera avancer la paix dans les cœurs, dans nos pays et entre les peuples.

Des événements à Talence

Durant toute l'année 2016, l'église Notre-Dame, lieu jubilaire, accueillera de nombreuses personnes de passage.

À L'ÉCOUTE
Chaque semaine, un accueil spécifique assuré par laïcs et prêtres est organisé dans l'église du vendredi midi au samedi midi et le dimanche de 15 heures à 18 heures.
Chaque mois, à partir de janvier, une soirée exceptionnelle sur le thème de la miséricorde aura lieu le vendredi à 20 h 30 (des soirées déjà programmées les 15 janvier, 12 février, 4 mars, 13 mai, 3 juin).

ACCUEILLIR…
Afin que l'accueil se fasse dans de bonnes conditions, des travaux de rénovation et réaménagement ont été entrepris. Le dernier en date est le réaménagement de l'autel de La Pieta. C'est un lieu de l'église très fréquenté. Au pied de Marie, de nombreuses personnes trouvent consolation, paix et réconfort.
Le nouvel aménagement met en valeur La Pieta – statue de la Vierge de douleurs tenant le corps du Christ mort sur ses genoux – et rend le lieu plus favorable à la prière.
Sur les côtés, deux nouveaux tableaux « *Marie, Mère de Miséricorde* » peint par Anne-Claire Crussaire et « *Je vous salue Marie* » peint par Stéphanie Leleu, seront installés le 8 décembre.

UNE EXPOSITION DANS L'ÉGLISE
Du 24 décembre 2015 au 20 novembre 2016, l'église sera décorée d'œuvres d'art : de grandes reproductions de mosaïques de Marko Rupnik. Thème « Vers le cœur ». Entrée libre.

UNE ŒUVRE SUR LE PARVIS INSTALLÉE À PARTIR DU 24 DÉCEMBRE
« La souffrance de l'humanité sur les cinq continents » est l'œuvre d'une artiste talençaise, Zazé, sculptrice. Voici ce qu'elle en dit : « *Les formes choisies évoquent des personnages très élancés efflanqués, affamés, souffrants ; ils sont cinq groupés, la souffrance de l'humanité dans le monde. La transparence est utilisée avec des matériaux ordinaires de la vie quotidienne de travailleurs du bâtiment, souvent cachés, enfouis : fer à béton, fil électrique.*
Les couleurs choisies sont celles des différents continents pour les équipes sportives des Olympiades. Laissons-nous interpeller ».

ANNÉE JUBILAIRE (SUITE). **Pour vivre pleinement le Jubilé de la Miséricorde, des démarches sont proposées. Ce sont des pistes que l'on peut suivre seul, en groupe ou en paroisse.**

Le jubilé, mode d'emploi

• Faire un pèlerinage soit vers l'une des églises jubilaires de Gironde, soit en participant à une proposition de pèlerinage du diocèse (à Lourdes, à Rome…). « *Le pèlerinage est l'image du chemin que chacun parcourt au long de son existence* ».

• Franchir l'une des portes des six lieux jubilaires et présenter une prière à Marie, Mère de Miséricorde.

• Faire une démarche de réconciliation avec un proche, démarche souvent difficile mais toujours source de libération et de joie. « *Se défaire de la rancœur, de la colère, de la violence et de la vengeance, est la condition nécessaire pour vivre heureux* »

• Chacun est encouragé à vivre le sacrement de réconciliation. Les prêtres sont disponibles pour recevoir les demandes de pardon. Pendant le Carême, au mois de mars, il y aura un temps fort autour de la confession. « *Remettons au centre le sacrement de la Réconciliation, puisqu'il donne à toucher de nos mains la grandeur de la miséricorde. Pour chacun, ce sera une source d'une véritable paix intérieure* ».

• Les fidèles sont invités à participer à la messe et à mettre en pratique des œuvres de Miséricorde : « *nourrir les affamés, assister les malades, visiter les prisonniers, accueillir l'étranger, ensevelir les morts… encourager ceux qui sont dans le doute, consoler les affligés, pardonner les offenses, prier les uns pour les autres…* ».

« *Ouvrons nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide… Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme* ».

• Prendre le temps de l'échange sur la foi en Dieu le Miséricordieux avec des juifs et des musulmans. « *Que cette année jubilaire nous rende plus ouverts au dialogue pour mieux nous connaître et nous comprendre. Qu'elle chasse toute forme de fermeture et de mépris. Qu'elle repousse toute forme de violence et de discrimination* ».

Toutes les citations en italiques sont extraites de la Lettre du pape François publiée à l'occasion de l'annonce de l'Année de la Miséricorde.

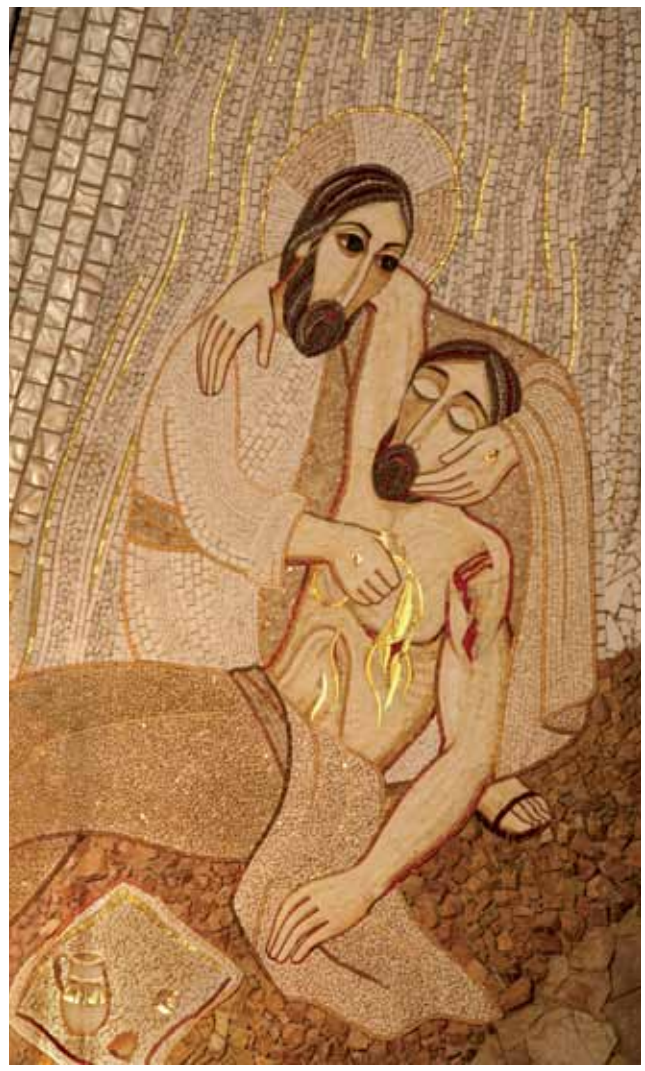

Le bon samaritain, mosaïque de Marko Rupnik.

Aller plus loin avec la parabole du Bon Samaritain

La miséricorde « *c'est une vulnérabilité à la souffrance de l'autre, à un besoin. C'est une attention non pas furtive mais prolongée, qui prend le temps et les moyens de secourir comme fait le bon samaritain qui n'hésite pas à payer de sa personne avec les risques que cela comporte…* »
(André Manaranche - « *Théo* »)

En lien avec l'actualité brûlante de l'accueil des réfugiés, Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille, évoquait, dans son discours d'ouverture de l'assemblée des évêques à Lourdes en novembre, cette même parabole (extraits) : « *La question de la solidarité entre nos pays pour accueillir et accompagner ces frères et sœurs en humanité qui fuient leurs terres natales et viennent chercher chez nous aide et fraternité manifeste au grand jour nos peurs, nos égoïsmes, mais aussi nos générosités et nos prises de conscience. Au-delà des solutions politiques dont les décisions nous échappent, nous savons l'importance de l'opinion publique, du tissu associatif, de l'engagement de chacun à son niveau. C'est un problème profondément humain que certains, malheureusement, ne manquent pas d'instrumentaliser en flattant les peurs et les égoïsmes. C'est aussi une question évangélique.*
Ne rappelle-t-elle pas la parabole du bon Samaritain ? Les deux premiers passants se sont posé la question de savoir ce qui allait leur arriver s'ils s'arrêtaient auprès de l'homme tombé aux mains des bandits. Le troisième s'est posé la question inverse : que va-t-il lui arriver si je ne m'arrête pas auprès de lui ? Il m'apparaît que dans les débats de société, la même question morale s'exprime avec clarté. On se demande souvent : que va-t-il nous arriver, à nous et à notre pays si nous accueillons ceux qui, même parfois, pour effrayer davantage, sont qualifiés de horde envahissante ? Tout homme et les chrétiens en particulier, à la suite du Christ qui dit à la fin de la parabole " Va et fait de même ", sont invités à se poser la véritable question, celle qui s'impose à leur conscience " Que va-t-il leur arriver si nous ne les accueillons pas ?" »

Des évènements en Gironde

Le dimanche 13 décembre 2015 : entrée dans le jubilé de la Miséricorde pour tout le diocèse de Bordeaux, avec Mgr Jean-Pierre Ricard, à la cathédrale Saint-André. Dans le temps de Noël, les autres lieux jubilaires (déjà cités précédemment) célèbreront cette ouverture.

À Talence, ce sera le jeudi 24 décembre, au cours de la messe de Noël à 22 h 30.

Chaque lieu jubilaire proposera durant toute l'année des événements.
Ils sont diffusés sur le site internet du diocèse de Bordeaux :www.eglise.catholique.fr

E.Leclerc TALENCE
Chez E.LECLERC,
vous savez que vous achetez moins cher
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 H À 20 H
C.C. - Rue pacaris
33 400 TALENCE
Tél. 05 57 35 09 09

MERCERIE BONNETERIE LINGERIE CONFECTION
MAISON GABAS
Ouverture
10h - 12h30 et 15h - 19h
Fermé le lundi
451, cours de la Libération
TALENCE
Tél. 05 56 04 08 49

Bayard
Service Régie
ZAC du Garossos
160, rue de la Sur
31700 Beauzelle
✆ 05 62 74 78 26
Fax 05 62 74 78 21

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS NOUS CONCERNE TOUS !

Questions à…

Patrice Vincey, délégué du diocèse de Bordeaux pour la pastorale des migrants

- Pourquoi le diocèse de Bordeaux s'est-il engagé dans l'accueil des réfugiés ?

- En réponse à l'appel du pape François, le cardinal Ricard, archevêque de Bordeaux, invite tous les membres de l'Église en Gironde et tous les hommes de bonne volonté à participer d'une façon ou d'une autre à l'accueil sans discrimination des réfugiés persécutés.
Cette vague actuelle de migration sans précédent est un signe des temps. Saurons-nous ouvrir notre cœur et nos mains pour vivre aujourd'hui à Talence cette parole de Jésus dans l'Évangile :
« *J'étais étranger et vous m'avez accueilli* »
(Évangile selon saint Matthieu, chapitre 25) ?

- Que fait en pratique le diocèse de Bordeaux ?

- Le diocèse nous invite d'abord à changer notre regard sur ces réfugiés qui, persécutés, ont dû fuir et tout quitter. Loin de représenter un danger, ces réfugiés représentent au contraire pour nous une chance pour retrouver l'élan de générosité qui soude les hommes et fait grandir l'humanité.
Pour offrir un accueil digne et fraternel par un accompagnement dans la durée permettant l'insertion de ces familles qui demandent l'asile à la France, le diocèse nous propose de nous regrouper et d'agir en partenariat pour bénéficier des compétences et de l'expérience de chacun. Il s'agit plus d'être avec les réfugiés que de faire pour eux.
Les groupes de personnes ainsi constitués sont invités à s'appuyer d'une part sur les associations locales partenaires de l'accueil des réfugiés et d'autre part sur les structures locales mises en place par les collectivités locales et les pouvoirs publics sans pour autant se substituer à la responsabilité de ces derniers.
L'Église catholique en Gironde n'a ni la volonté ni la prétention d'organiser seule cet accueil des réfugiés. Au contraire elle a l'ambition de participer pleinement avec l'ensemble de la société civile à ce défi humanitaire qui nous interpelle tous aujourd'hui.
N'ayons donc pas peur d'oser l'hospitalité.

SOLIDARITÉ RÉFUGIÉS

C'est un site internet collaboratif mis en place par le Conseil départemental. Y sont rassemblées les initiatives des citoyens, associations, entreprises, collectivités pour une mise en relation selon les besoins et les propositions.

À consulter sur Gironde. Solidarite-refugiés.fr

AUTOUR DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS.

Curé de Sauveterre de Guyenne, en charge des vingt-deux paroisses du secteur Sud-Gironde, le père Ch. Picault est bien connu des Talençais. En effet, à partir de septembre 2002, il a été prêtre à Talence où il s'est investi pendant cinq ans.

Témoignage du Père Christophe Picault

- Depuis avril dernier déjà, vous accueillez une famille chrétienne d'Irak. Qu'est ce qui a motivé cet accueil au presbytère ?

- Dans son message de Noël, le cardinal Jean-Pierre Ricard attirait notre attention sur l'importance de l'accueil dans le diocèse de Gironde des chrétiens d'Orient, originaires d'Irak ou de Syrie, ayant tout perdu dans leur pays après avoir subi les persécutions de Daech (« *État Islamique* ») et n'ayant plus la possibilité ou la force de rester sur place. Il me paraissait tout naturel d'accueillir dans ce grand presbytère.
J'ai manifesté ce souhait et obtenu l'autorisation du cardinal et de la mairie, moyennant que je sois garant de la famille

La famille irakienne, originaire de Mossoul, avec le Père Christophe Picault.

- Quelles démarches ont été engagées pour son hébergement ?

- J'ai contacté Luce Bianco-Brun à la Maison de Marie, à Bordeaux. Elle fait partie de l'équipe d'accueil des chrétiens d'Orient. Je lui ai adressé une lettre officielle formulant ma demande d'accueil d'une famille chrétienne, avec descriptif de la capacité du logement. Luce l'a transmise à l'association l'Œuvre des Chrétiens d'Orient où un dominicain choisit la famille correspondant à la demande.
J'ai ensuite été informé de son arrivée en gare de Bordeaux.
La famille – composée des parents, leurs deux enfants de 13 et 9 ans, la grand-mère paternelle – a été reçue par Luce qui a écouté le récit de leur exil. Leur dossier a été envoyé alors à l'OFPRA (Office français de protection du réfugié et de l'apatride).
Cet établissement public est chargé de reconnaître le statut de réfugié à toute personne persécutée.
Sur le plan administratif, Luce s'est également occupée des démarches à la préfecture : délivrance de cartes d'identité et d'un livret de famille pour dix ans.

- Comment ont été prises en charge ces personnes et quel est leur suivi au quotidien ?

- Localement, comment s'est-on organisé ? Un grand élan de solidarité s'est manifesté : des personnes de la commune sont venues au presbytère aider aux travaux de peinture pour rénover leur appartement.
J'ai lancé un appel aux dons : espèces et chèques sont arrivés à la paroisse. Durant les trois mois précédant leur obtention du RSA, j'ai reçu une grande aide de la part des Restos du Cœur, également un coup de pouce du Ccas de la mairie. La famille est autonome financièrement depuis le 1er novembre.
J'ai aussi lancé un appel aux bénévoles pour constituer une équipe d'accompagnement qui me seconde. Ainsi, sont assurés :
• deux heures de français par semaine pour les parents;
• une aide aux devoirs pour les deux enfants, scolarisés très vite à leur arrivée;
• une aide aux courses alimentaires, que j'ai assurée moi-même au début;
• un accompagnement de la famille pour faire découvrir la région (plusieurs voitures se sont rendues disponibles);
• une visite régulière et quotidienne au presbytère, nécessaire pour les ouvrir aux autres.
Sur le plan médical, la famille bénéficie de la CMU. Nous les accompagnons aussi chez le médecin ou à l'hôpital.

- Quel regard posez-vous sur leur situation après les six mois écoulés ?

- les peurs accumulées sur le sol irakien, la vie dans le camp, tout le traumatisme vécu, rien n'est oublié. Mais je constate une très belle évolution de leur part. C'est une socialisation réussie. Le fils aîné se débrouille bien en français. Chacun prend part à des activités sportives dans la commune. Les parents ont tissé des liens avec certains paroissiens. Ils ont un grand désir d'intégration.
Le mois dernier, nous avons même déposé une demande de logement auprès du parc immobilier des HLM.
Une précision encore : la communauté chrétienne accueille également, depuis le 22 octobre, les grands-parents maternels et la tante (25 ans, étudiante) des deux enfants. Cette famille est logée chez des paroissiens.
Nous accompagnons donc huit irakiens à Sauveterre.

Exprimer le caractère concret de l'Évangile… – exhorte le Pape François.
Par une mobilisation active de soutien, oui, il est possible de redonner à des personnes en détresse l'espoir et l'envie de se reconstruire.
En voilà ici une belle illustration !

Propos recueillis
par Véronique Monnier

LE CIMETIÈRE DE TALENCE. La rue Bourgès (anciennement chemin) partage en deux le cimetière de Talence. Aujourd'hui encore sont utilisées les appellations « *ancien cimetière* » et « *nouveau cimetière* » pour distinguer chacune des deux parties. À l'origine de cette configuration : l'ajout successif d'espaces au terrain initial acquis en 1817 par le curé de Talence.

D'hier à aujourd'hui

Après la Révolution française, un décret d'avril 1804 interdit les inhumations dans les lieux de culte. Les cimetières qui se trouvent autour des églises doivent être installés éloignés des habitations, par mesure d'hygiène, et clos d'un mur de deux mètres de hauteur. La réglementation précise dans les moindres détails l'organisation des cimetières. Il faudra pourtant du temps pour que les communes adoptent ces nouvelles règles.

À Talence, à cette époque, le cimetière d'espace modeste se situait autour de la petite église Saint-Pierre aujourd'hui disparue ; elle se trouvait à l'embranchement actuel du cours de la Libération et de la rue Pierre-Noailles.

Le cimetière ne pouvant plus accueillir de nouvelles inhumations, les défunts de Talence étaient inhumés au cimetière de Pessac. Une situation intenable : Talence restera plusieurs années sans lieu de sépulture.

Un curé entreprenant

En 1814, le nouveau curé de Talence, Emmanuel Ripollès, adresse au maire une liste de doléances sur l'état de vétusté de la paroisse et réclame « *l'achat d'un cimetière* ».

Trois ans plus tard, sur sa fortune personnelle, il acquiert « *un morceau de terrain au lieu appelé Salles* » (Salles était un lieu-dit qui s'étendait à l'extrémité de l'actuelle rue Bahus). Il en fait don à la Fabrique (Conseil économique de la paroisse) afin que la municipalité y établisse un cimetière « *sans qu'elle puisse l'employer à d'autres usages* ». S'y ajoute le don d'une somme d'argent pour la construction du mur de clôture. Dix ans plus tard, ce prêtre fait à nouveau don à la Fabrique d'un terrain destiné à l'agrandissement du cimetière.

Parallèlement, il entreprend l'édification d'un nouveau lieu de culte en remplacement de l'église Saint-Pierre désaffectée en 1823. Celui-ci portera le nom de « *Notre-Dame* ».

L'édifice, mal bâti, devient vite dangereux. Il est fermé en 1835 et sera remplacé douze ans plus tard par l'actuelle église Notre-Dame.

Une gestion communale

Il faudra attendre 1887 pour que la municipalité prenne conscience des insuffisances passées dans la gestion du cimetière.

Le conseil municipal prescrit alors « *par un arrêté suffisamment étendu toutes les mesures pour régler cette partie importante des attributions municipales* ». Plus tardivement seront établis les règlements et tarifs concernant le dépositaire et le service de pompes funèbres.

En 1906, la municipalité projette un nouvel agrandissement du cimetière et acquiert des terrains gagnés sur le domaine de l'établissement scolaire Saint-Genès et la propriété de M^me^ Bahus.

Le nouveau cimetière

En 1921, l'extension du cimetière se poursuit. Un nouveau terrain est acquis de l'autre côté de la rue Bourgès : « *un terrain en nature de jardins, prairies et terres labourables* » appartenant à monsieur Delord.

La création d'un cimetière à cet endroit suscite alors une pétition de protestation du comité de la Fauvette, quartier tout proche.

Le 1^er^ juillet 1923 est inauguré au centre de ce nouveau cimetière le monument imposant aux morts de la guerre 1914-1918 : plus de 400 noms de Talençais auxquels s'ajouteront des années plus tard les noms de ceux qui seront touchés par la seconde guerre mondiale et les combats ultérieurs.

Cimetière fleuri à la Toussaint.

Rappelons que le monument aux morts de la guerre de 1870 se trouve dans « *l'ancien cimetière* ». Autre lieu de mémoire du nouveau cimetière : le « *carré commémoratif* » avec cent-deux tombes de combattants, en majorité africains, morts loin de leur terre natale durant la guerre de 1914-1918.

Tombés également lors de ce conflit mondial, dix-huit combattants canadiens et américains reposent au cimetière militaire des Alliés, rue Bahus, en bordure de « *l'ancien cimetière* ».

Hommage est rendu chaque année à tous ces combattants au moment de la Toussaint.

Marie-Hélène Lemainque

Sources documentaires : Service des Archives municipales de Talence

« L'apôtre de feu »

La chapelle funéraire.

Emmanuel Ripollès, curé de Talence durant vingt trois ans, a été considéré « *membre bienfaiteur* » de la commune. Décédé en 1836, il fut inhumé dans le cimetière dont on lui doit la création. Une chapelle à son nom abrite sa tombe. Elle a fait l'objet récemment de travaux d'entretien. Espagnol, venu en France pour pallier le manque de prêtres, suite à la période révolutionnaire, on le nomma « l'apôtre de feu » vu le zèle spirituel et l'esprit d'entreprise qu'il manifesta..

PFG SERVICES FUNERAIRES
Organisation complète des obsèques
Marbrerie, Prévoyance
DEVIS GRATUIT
114, cours Gambetta
33400 TALENCE
7J/7
✆ 05 56 80 54 71
Hab. 09 33 0026

SIMPLY MARKET
TALENCE - GAMBETTA
125, Crs Gambetta ✆ 05 56 80 54 91
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30
dimanche de 9h à 12h30
Station service - Gaz - Développement photos
Photos d'identité - Photocopies

Services à domicile
« Le goût du service, le sens de l'humain »
Assistance et Aide à Domicile 33
Aide à l'autonomie
Travaux ménagers
Portage de repas
Télé assistance
Assistance et Aide à domicile 33
1, rue Géo Delvaille 33000 BORDEAUX
Tél. 05 35 31 18 63 - www.aad33.fr

Librairie générale
Librairie Georges
scolaire & universitaire
Librairie Georges & Café de Georges
Forum des Arts & de la Culture TALENCE
05 56 04 68 00 - www.librairiegeorges.com

Notre Dame Sévigné
ÉCOLE - COLLÈGE CATHOLIQUE
Un établissement qui se veut ouvert à tous
MATERNELLE Petite à Grande Section
PRIMAIRE Classes d'adaptation ouverte
COLLÈGE de la 6e à la 3e
36, allée du 7e Art 33400 TALENCE
✆ 05 56 80 55 51 - Fax 05 56 80 93 30
Email : secretariat@notredamesevigne.fr
Site : notredamesevigne.com

Saint-Genès La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes
Ensemble Scolaire Privé
Saint-Genès La Salle
ÉCOLE ET COLLÈGE
TALENCE
SUITE DE SCOLARITÉ À SAINT-GENÈS - BORDEAUX
LYCÉE GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL,
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (BTS)
134, cours Gambetta 33400 TALENCE
Tél. 05 57 35 20 60
E-mail : direction.talence@saint-genes.com
Site : www.saint-genes.com

JEANNE D'ARC - ASSOMPTION PESSAC
LYCEE SANS FRONTIERE ASSOMPTION - PESSAC
* Lycée Bacs L, ES, S
* Sections européennes anglais, allemand, espagnol
Arts-plastiques - Théâtre
Prépa Sciences Po
Sections Européennes
05 56 45 04 50
www.jeannedarc-pessac.eu

ÉCOLE ~ COLLÈGE ~ LYCÉE
Ensemble Scolaire Le Mirail Bordeaux
Établissement Catholique
sous contrat d'association avec l'État
"École, collège et lycée du matin"
Cours le matin - Aménagement l'après-midi : aide aux devoirs, soutien scolaire, ateliers artistiques et sportifs
École du matin accueil possible tous les après-midi, y compris le mercredi.
05 57 95 06 80 - 61, cours de la Somme - 33000 Bordeaux
05 56 92 27 83 - 36 rue du Mirail - 33000 Bordeaux
http://lemirail.free.fr

BAYARD SERVICE Agence bi-média
Vos projets, nos solutions
• PRINT • WEB • MULTIMEDIA
ET VOTRE COMMUNICATION S'ANIME...
www.bayard-service.com
✆ 05 62 74 78 20
bse-sud-ouest@bayard-service.com

au service de tous

La paroisse catholique de Talence

PRESBYTÈRE NOTRE-DAME
Place de l'Église - 33400 Talence
Tél. 05 56 80 54 32
Email : paroissedetalence@gmail.com
Site du secteur pastoral :
http://bordeaux.catholique.fr/secteur-pastoral-de-talence

Informations pratiques

PERMANENCES D'ACCUEIL
• Au presbytère, place de l'Église
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10 h à 12 h.
Mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h.
Tel. 05 56 80 54 32
• À l'accueil Sainte-Famille (10 rue Charles-Gounod)
Mercredi, de 17 h à 18 h 30 ; tél. : 05 56 80 39 30.

ÉGLISES OUVERTES
• Église Notre-Dame, du mardi au samedi de 9 h à 19 h 30.
• Chapelle Sainte-Famille, mercredi de 17 h à 19 h.

MESSES EN WEEK-END
• Samedi à 18 h, chapelle Sainte-Famille (rue Charles-Gounod)
• Dimanche à 10 h 30, église Notre-Dame.
• Dimanche à 19 h, église Notre-Dame (messe animée par les jeunes)

MESSES EN SEMAINE
précédées chacune d'une heure d'adoration et confession
Mardi, jeudi, vendredi à 19 heures, à l'église Notre-Dame
Mercredi à 19 heures, à la chapelle Sainte-Famille
Samedi à 11 h 30, à l'église Notre-Dame.
Messes matinales à l'église Notre-Dame : mercredi 7 heures et jeudi 9 heures.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
Carmel (56 rue Camille-Pelletan)
Messe tous les jours à 8 h 15.

Servantes de Marie (24 avenue Marly)

En savoir plus sur…

LE BAPTÊME
• Le baptême est le premier des sacrements. Il ouvre à la vie chrétienne. On peut le recevoir à tout âge !

Vous voulez faire baptiser votre enfant ?
Le baptême est le plus beau cadeau que vous pouvez faire à votre enfant, dès sa naissance. Les prêtres et des couples de la paroisse seront heureux de vous accueillir pour préparer avec vous cette célébration. Avec eux vous pourrez approfondir votre foi pour la transmettre à votre enfant. La préparation demande plusieurs semaines. Pour s'inscrire adressez-vous à l'accueil de la paroisse. Vous fixerez la date du baptême après une première rencontre.
Pour les enfants en âge scolaire : une préparation au baptême est assurée au sein du groupe de catéchèse ou de l'aumônerie.
Les adultes qui désirent recevoir le baptême prennent contact avec la paroisse. Ils seront invités à rejoindre le catéchuménat au sein duquel, accompagnés par une équipe de laïcs et un prêtre, ils recevront une préparation au sacrement.

VOUS VOULEZ VOUS MARIER À L'ÉGLISE ?
Nous serons très heureux de vous accueillir. Le mariage à l'Église est une étape qui engage toute votre vie. Aussi un prêtre et des couples seront disponibles pour vous rencontrer et pour préparer avec vous cet engagement très important. Il faut compter une année de préparation. C'est un temps très riche pour mieux se connaître, fortifier l'amour de son couple, découvrir la beauté du mariage chrétien et la présence de Dieu, rencontrer des couples qui ont une grande expérience de vie, se préparer à devenir parents. Pour s'inscrire adressez-vous à l'accueil de la paroisse. Vous fixerez la date de votre mariage avec le prêtre.

LES OBSÈQUES
L'église accompagne par la prière les défunts et leurs familles. Lors d'un décès, l'entreprise de pompes funèbres, en lien avec la famille, s'adresse à la paroisse pour fixer la date et l'horaire des obsèques.
Un membre de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil (prêtre ou laïc) prendra ensuite contact avec la famille pour préparer la célébration.

Retrouvez les informations de l'Église catholique en Gironde sur le site internet
WWW.BORDEAUX.CATHOLIQUE.FR

RCF RADIO
Bordeaux
88.9

talents
bulletin de la paroisse catholique de Talence
Trimestriel - Rédaction : place de l'église – 33400 Talence
Tél. 05 56 80 54 32 - paroissedetalence@gmail.com
directeur de publication : Père Éric Jacquinet
soutien à partir de 8 €.

Ont participé à ce numéro
Hubert et Marie Cousseau, Marie-Anne Gorse, Père Eric Jacquinet, Marie-Hélène Lemainque, Père Christophe Picault, Véronique Monnier, Patrice Vincey.

Bayard Service Édition Grand Sud
160, rue de la Sur - 31700 Beauzelle - 05 62 74 78 20
bse-sud-ouest@bayard-service.com - www.bayard-service.com
Régie publicitaire : Tél. 05 62 74 78 20
Imprimerie : Roto Garonne - 47310 Estillac
Dépôt légal : à parution - Crédits Photos : *Talents*, sauf mentions spéciales